



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STRATFORD QUE :

La présence du public est à nouveau permise dans les séances du conseil municipal. La séance ordinaire du 14 mars 2022 aura donc lieu en présence au 2^{ème} étage du bureau municipal (165 avenue Centrale Nord) à partir de 19h.

Une consultation aura lieu sur Projet de règlement no 1204 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin de fixer la ligne des hautes eaux du lac Elgin, mais il est également possible de transmettre vos questions et vos commentaires par écrit au bureau municipal ou à l'adresse courriel dg@stratford.quebec.

Donné à Stratford ce dixième (10^e) jour de mars 2022.

William Leclerc Bellavance

William Leclerc Bellavance
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, William Leclerc Bellavance, directeur général/secrétaire-trésorier, demeurant à Lac-Mégantic déclare que j'ai publié l'avis en affichant aux endroits désignés par le conseil, entre 13 h 00 et 13 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce dixième (10^e) jour de mars 2022.

William Leclerc Bellavance

William Leclerc Bellavance
Directeur général et secrétaire-trésorier